Du registre aux délibérations du Conseil Communal de cette commune a été extrait ce qui suit :

SEANCE DU 4 JUIN 2025

PRESENTS : MM. J.DEVILLE, Bourgmestre-Présidente;
M.CAPRASSE, M.KNODEN, F.MATHURIN, F.MARVILLE, C.FETTEN, J.GUILLAUME, P.CARA, C.CRINS, M.HUET, V.BERTE, F.KETTELLE, M.DEMASY, A.PIETTE, S.PLENNEVAUX, C.THEIS, F.GASPARD, Conseillers communaux;
J-Y.BROUET, Directeur général.

Projet de délibération

OBJET : Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de VIVALIA le 24/06/2025
Ordres du jour
Délégation aux représentants de la commune de reporter les décisions à l'AG

Le Conseil Communal,

Vu la convocation adressée ce 04/04/2025, par l'Intercommunale VIVALIA aux fins de participer aux Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de VIVALIA qui se tiendront le 24/06/2025 à 13h00 au Centre Universitaire Psychiatrique, Centre social, route des Ardoisières 100 à 6880 Bertrix;

Vu les articles L1523-2,8°, L1523-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, et les statuts de l'Intercommunale VIVALIA ;

Considérant l'affiliation de la Commune à l'intercommunale VIVALIA;

Vu les documents de travail annexés à la susdite convocation, relatifs aux différents points inscrits aux ordres du jour ;

Considérant que l'ordre du jour de l'Assemblée ordinaire, sur lequel le Conseil doit se prononcer, porte sur:

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 26/11/2024 ;
2. Présentation et approbation du rapport de gestion de l'exercice social 2024 ;
3. Présentation du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes pour l'exercice social 2024 ;
4. Approbation des bilans et compte de résultats consolidés de l'exercice social 2024 – format BNB ;
5. Décharge aux Administrateurs pour l'exercice social 2024 et démission d'office des Administrateurs ;
6. Décharge aux membres du Collège des contrôleurs aux comptes pour l'exercice social 2024 ;
7. Répartition du déficit 2024 du secteur de la « prise en charge de la personne âgée » ;

8. Répartition du déficit 2024 du secteur « Extra-Hospitalier » ;
9. Affectation du résultat 2024 ;
10. Fixation de la cotisation du secteur « AMU » 2025 ;
11. Adaptation du capital sur base des chiffres de population arrêtés au 1er janvier 2024 ;
12. Nomination du Collège des contrôleurs aux comptes pour les exercices sociaux de 2025 à 2027 ;
13. Renouvellement du Conseil d'administration suite aux élections communales et provinciales du 13/10/2024 – Désignation des Administrateurs représentants communaux et provinciaux ;
14. Désignation d'un Observateur du groupe Ecolo pour siéger au Conseil d'administration.

Considérant que l'ordre du jour de l'Assemblée extraordinaire, sur lequel le Conseil doit se prononcer, porte sur:

1. Approbation du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale extraordinaire du 19/12/2024 ;
2. Prolongation de la durée de l'Intercommunale VIVALIA
3. Constitution de la fondation d'Utilité Publique VIVALIA-IMMO

Après en avoir délibéré,
D E C I D E, par oui, non et abstention,

Article 1 : De marquer son accord sur chacun des points inscrits aux ordres du jour des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire qui se tiendront le 24/06/2025, tels qu'ils sont repris dans la convocation, et sur les propositions de décision y afférentes, à savoir :

Assemblée ordinaire :
1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 26/11/2024 ;
2. Présentation et approbation du rapport de gestion de l'exercice social 2024 ;
3. Présentation du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes pour l'exercice social 2024 ;
4. Approbation des bilans et compte de résultats consolidés de l'exercice social 2024 – format BNB ;
5. Décharge aux Administrateurs pour l'exercice social 2024 et démission d'office des Administrateurs ;
6. Décharge aux membres du Collège des contrôleurs aux comptes pour l'exercice social 2024 ;
7. Répartition du déficit 2024 du secteur de la « prise en charge de la personne âgée » ;
8. Répartition du déficit 2024 du secteur « Extra-Hospitalier » ;
9. Affectation du résultat 2024 ;
10. Fixation de la cotisation du secteur « AMU » 2025 ;
11. Adaptation du capital sur base des chiffres de population arrêtés au 1er janvier 2024 ;
12. Nomination du Collège des contrôleurs aux comptes pour les exercices sociaux de 2025 à 2027 ;
13. Renouvellement du Conseil d'administration suite aux élections communales et provinciales du 13/10/2024 – Désignation des Administrateurs représentants communaux et provinciaux ;
14. Désignation d'un Observateur du groupe Ecolo pour siéger au Conseil d'administration.

Projet de délibération

Assemblée extraordinaire :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale extraordinaire du 19/12/2024 ;
2. Prolongation de la durée de l'Intercommunale VIVALIA
3. Constitution de la fondation d'Utilité Publique VIVALIA-IMMO

Article 2 : De charger les délégués désignés pour représenter la Commune par décision du Conseil Communal du 30/01/2025, de rapporter la présente délibération telle quelle aux Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de VIVALIA.

Article 3 : De charger le Collège Communal de veiller à l'exécution de la présente délibération et de déposer une copie conforme de celle-ci au siège social de l'Intercommunal VIVALIA, avant les Assemblées générales.

FAIT EN SEANCE PUBLIQUE, DATE QUE DESSUS :
PAR LE CONSEIL :

Le Directeur Général,
(s)J-Y.BROUET

La Présidente,
(s)J.DEVILLE

POUR EXPEDITION CONFORME :

Le Directeur Général,
J-Y.BROUET

La Bourgmestre,
J.DEVILLE

Projet de délibération